DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**ARRONDISSEMENT DE : **LYON**CANTON DE : **VAUGNERAY**COMMUNE DE : **COISE** 

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le



ID: 069-216900621-20230608-01\_06\_23-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du: 08/06/2023

Date de convocation: 01/06/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Joël GUINAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie

CARTERON, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Valérie VENET

Étaient excusés: Delphine CHILLET, Marie Agnès FAYOLLE, Guilhaume

SOUBEYRAND, Pierre Emmanuel GRANGE

\*\*\*\*\*\*

### Nº 01.06.23

## **OBJET: SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions déposées par des associations, il invite le Conseil Municipal à établir la liste des demandes retenues et à fixer le montant des subventions attribuées au titre de l'année 2023.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré A l'unanimité des membres présents

#### **DECIDE** d'allouer les subventions aux associations suivantes :

ORGANISME	Montant voté
ACPG/CATM	100,00 €
ADAPEI	220,00 €
AIMCP Association des Infirmes moteurs cérébraux de la Loire	150,00 €
APEC de Coise	500,00 €
Association CEDO	100,00 €
AHML Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	200,00 €
Association sourire et partage	100,00 €
Bibliothèque de Coise (2,30 € par habitant)	1 860,00 €
FOYER CINEMA	200,00 €
Groupe Déprim'espoir/ "à votre écoute"	100,00 €
Groupement des 4 cantons	242,00 €
P'OSER	150,00 €
Resto du Cœur	200,00 €
SOLIDAIR AIDANTS MONTS DU LYONNAIS	100,00 €
Tréteaux du Grand Val	200,00 €
Tréteaux du Grand Val (subv exceptionnelle Fête du pays)	2 000,00 €

1°- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budge Reçu en préfecture le 15/06/2023 6574

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Publié le

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance, Joël GUINAND

délibération.

Pour extrait conforme, Le Maire, Philippe BONNIER

EDE C